S23.4_ entorse et foulure des côtes et du sternum

Nombre de cas par année	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Extrapolation du nombre de cas par année	220	160
dont cas avec diagnostic isolé	144	144

Socio-démographie	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Age moyen	40.6	42.6
Age médian	41.63	46.46
Proportion des accidents professionnels	24%	25%
part des femmes	33%	28%

Frais de traitement (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	927	278
Médiane des prestations	295	252
10% des cas ont des prestations inférieures à	0	0
10% des cas ont des prestations supérieures à	1111	692
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	73%	26%

Total des prestations d´assurance (en CHF)	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Moyenne des prestations	2689	784
Médiane des prestations	676	434
10% des cas ont des prestations inférieures à	37	0
10% des cas ont des prestations supérieures à	6714	2462
Part de ces 10% de cas par rapport au total des prestations	69%	29%

Jours indemnisés	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre de cas avec indemnité journalière par année	116	68
Part de cas avec indemnité journalière	53%	42%
Médiane des prestations	28	10
Moyenne des jours indemnisés (sans rentes)	15	4
Médiane des jours indemnisés (sans rentes)	1	0

Rentes	avec diagnostic	dont diagnostic principal
Nombre moyen de cas avec décès par année	0	0
Nombre moyen de cas avec IR par année	0	0
Part de cas avec IR	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (tous les cas)	0.0%	0.0%
Degré d´invalidité moyen (cas avec IR)	0%	0%
Somme des degrés d´invalidité par année	0%	0%
Cas avec indemnités pour atteinte à l´intégrité	0%	0%

Extrapolation sur la base d´un échantillon de 57 cas reconnus LAA avec diagnostic(s) S23.4_
en 2016-2020, dont 40 avec ce(s) diagnostic(s) comme diagnostic principal
Pour les cas avec plusieurs diagnostics traumatiques, le diagnostic traumatique principal est celui dont les frais de traitement sont les plus élevés par rapport à la moyenne de tous les cas présentant ledit diagnostic.

S23.4_ entorse et foulure des côtes et du sternum

Répartition des frais de traitement et des prestations d´assurance (2)

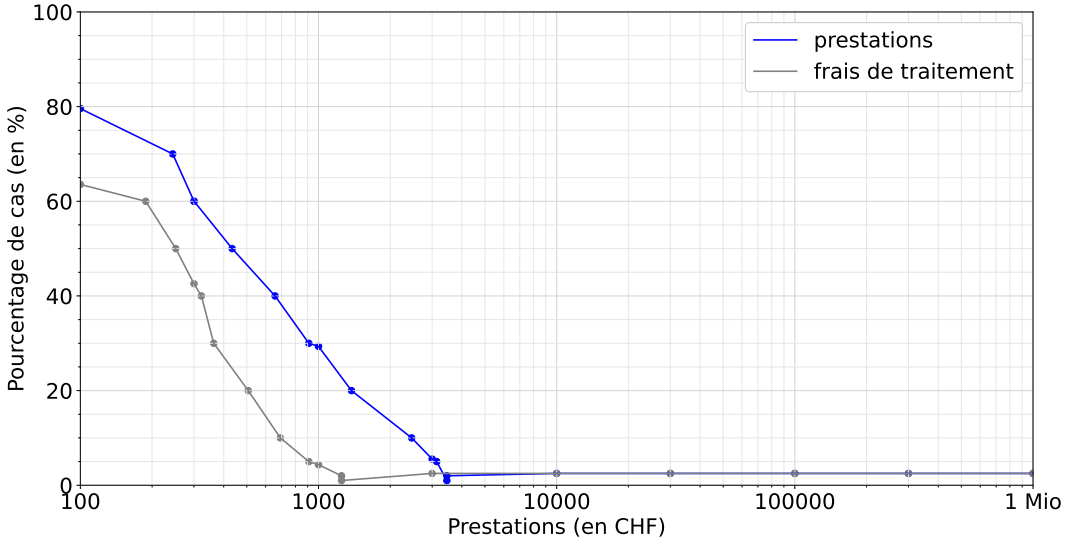

Jours indemnisés jusqu´à la reprise du travail ou la fixation d´une rente (2)

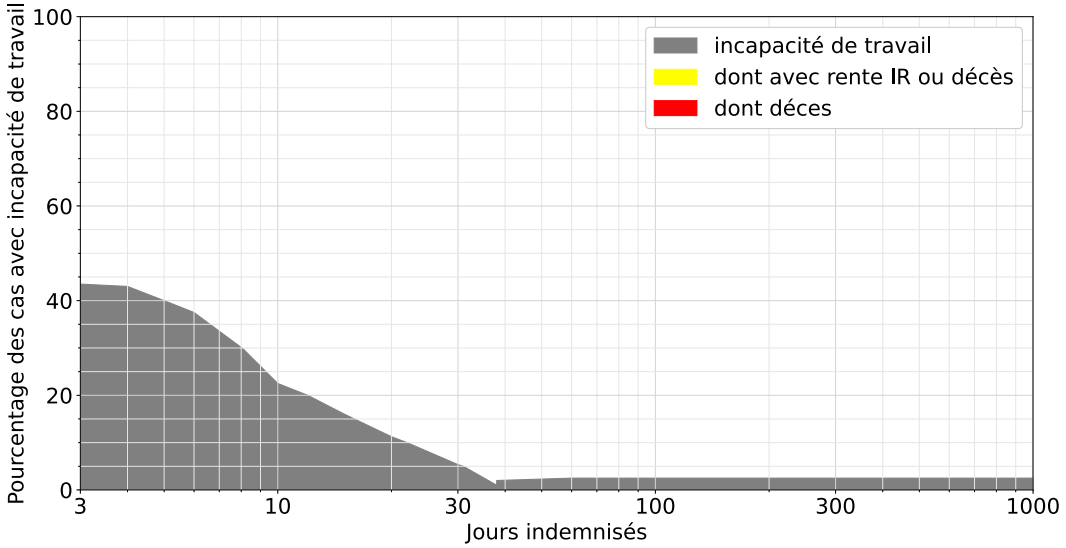

Exemple de lecture:
Après trois mois,2 % des accidentés ne sont pas encore aptes au travail.
Une rente a été allouée pour 0.0% des cas, dont 0.0% de rentes invalidité et 0.0% des cas de décès.